

Dynamique des structures et de la concurrence : le cas de la pêche industrielle française

DAURES Fabienne, Doctorante, ENSAR

LE FLOCH Pascal, Doctorant, ENSAR

BOUDE Jean-Pierre, Professeur, ENSAR

Introduction :

En vertu du principe de préservation des stocks naturels et au delà, de la viabilité d'une industrie des pêches, l'attention des pouvoirs publics est, à l'heure actuelle, essentiellement portée sur la diminution des capacités de production^{i[1]}. Une mesure globale de ces capacités de production mises en oeuvre pour la capture des ressources halieutiques peut être le nombre de navires ou le nombre de kW, cette dernière mesure étant celle retenue par l'Union Européenne.

Or, la pêche industrielle chalutière (*Annexe 1*) a vu, sur une période de 20 ans, une diminution massive de ses capacités de production du fait de l'arrêt d'activité de nombreux navires (*Annexe 2*). Cette évolution masque cependant des modifications structurelles importantes qui nous semblent déterminantes du point de vue de la viabilité même de ce secteur.

Ces modifications structurelles résultent de comportements stratégiques d'agents en réaction à des bouleversements de leur environnement économique et institutionnel. Nous verrons dans une première partie comment ces comportements ont permis le passage d'une structure atomistique, composée de firmes à caractère artisanal quant à leur surface économique et financière, à une structure concentrée avec prédominance de grandes firmes. Les firmes se sont alors insérées dans une logique industrielle, par opposition à une logique artisanale relative à un système mettant en rapport deux sphères autonomes, l'activité de production dévolue aux entreprises de pêche et la consommation des produits de la mer.

Si cette logique industrielle a conduit à la concentration de l'offre au sein des systèmes productifs localisés, la concurrence entre les firmes a provoqué une raréfaction de la ressource et a remis en question la cohérence des systèmes productifs locaux. Ces derniers sont définis ici par les ports de pêche (ou un ensemble de ports de pêche relativement proches géographiquement) qui regroupent en effet "un ensemble d'agents ou d'unités hétérogènes quant à la nature de leur activité, leurs caractéristiques organisationnelles, leurs statuts..., qui existent concrètement, dans un espace d'activité spécifique"^{ii[2]}. La référence à un système productif local délimite les relations entre les agents à une dimension territoriale. L'élargissement de l'espace de concurrence des firmes a contribué par la suite à la mise en oeuvre de stratégies modifiant de nouveau les structures de l'industrie.

Cette dynamique des structures nous renvoie alors aux préoccupations typiques de l'Économie Industrielle dont l'objet est résumé de manière générale par "l'étude du fonctionnement dynamique de l'industrie, sous l'influence de son environnement et des comportements stratégiques des firmes qui la composent (Angelier, 1991).

L'Économie Industrielle n'a pas encore tranché le débat relatif aux origines endogènes ou exogènes des modifications structurelles. Or, en réaction à des bouleversements environnementaux (institutionnels ou économiques), des comportements nouveaux émergent et deviennent rapidement la norme dans

l'industrie. Ils participent de la dynamique des systèmes productifs. Ces comportements différenciés témoignent de l'existence, à un moment donné du temps, d'asymétries entre les firmes à l'intérieur d'une industrie. "L'asymétrie devient un élément structurel des marchés, si elle n'est, en fait, le véritable moteur de la concurrence car il n'existe pas de réelle concurrence possible entre des entités strictement identiques" (Benzoni, 1988).

1) Engagement dans des processus de croissance et concentration du secteur

1.1) Les structures de l'industrie au lendemain de la 2^{de} guerre mondiale :

- Une offre atomisée

Meuriot (1986) retrace l'évolution de la flottille industrielle en France et justifie l'émergence de cette catégorie de flottille par la volonté des pouvoirs publics de s'engager dans une compétition internationale pour l'exploitation des ressources halieutiques au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le coût unitaire des navires pratiquant la pêche au large étant particulièrement élevé, l'idée d'inciter à la constitution de sociétés pour l'acquisition de ces navires est émise et favorisée par des aides diverses (mesures fiscales notamment).

Le secteur de la pêche industrielle française est alors le lieu de coexistence de deux catégories principales d'entreprises: des sociétés de capitaux (SA, SARL...) et des sociétés de copropriétaires (appelées encore Société de Quirats)iii[3]. Meuriot note encore que le développement de la flottille industrielle s'est effectué avec peu d'apports de capitaux extérieurs au monde de la pêche, "la propriété des entreprises de pêche industrielle semble être restée au lendemain de la guerre peu ouverte aux milieux d'affaires extérieurs à la pêche ou à la transformation de ses produits...les armateurs sont en majorité les descendants d'anciens patrons de pêche...". Des exceptions existent, par exemple à Boulogne, où des capitaux provenant de l'industrie textile intègrent la pêche hauturière au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Le Priol (1974) précise que le secteur de la pêche industrielle témoigne d'une sous concentration caractérisée notamment par la primauté du capitalisme familial sur le capitalisme anonyme. Or, ceci est à l'origine d'un taux d'autofinancement faible dans la pêche qui compromet alors le renouvellement des flottilles.

Type	Origine des capitaux
1	Groupe familial
2	A dominante familiale (regroupant plusieurs familles et/ou relations d'affaires)
3	Cercle large de relations (groupe familial mais aussi membres de professions libérales ou commerçants)
4	Groupes financiers extérieurs à la pêche

Source : Le Priol (1974)

La gestion de ces navires industriels est souvent dévolue à des sociétés de gérance (généralement constituées en SA ou SARL), par ailleurs propriétaires ou

disposant de participations dans quelques navires, ou dans une moindre mesure à un individu du groupe familial propriétaire des navires.

- Une forte concentration géographique des firmes:

Le développement de la flottille industrielle s'est concentré sur quelques ports de pêche essentiellement situés en Bretagne (Lorient, Concarneau, Le Guilvinec), dans le Nord Pas de Calais (Boulogne, Dieppe) et enfin en Charentes-Maritime (La Rochelle) (*Annexe 7*). Au sein de ces espaces se concentrent les différents acteurs de la filière, de l'entreprise de construction&réparations navales jusqu'aux entreprises de mareyage et de transformation, mais également de l'ensemble du système productif (main d'oeuvre spécialisée du fait de la présence d'Écoles Maritimes et plus globalement de la tradition de pêche dans la région, institutions financières...). C'est donc à l'intérieur de cet espace géographique que se développent les relations entre les différents acteurs du système, ces relations pouvant être à la fois marchandes ou non marchandes. On parlera alors de véritables systèmes productifs localisés.

1.2) Stratégies de croissance externe au sein du système productif local

Les stratégies de croissance externe vont s'opérer soit par fusions d'entreprises mais plus souvent par le biais de rachat de sociétés existantes. Ces dernières sont le fait de quelques entreprises de pêche, généralement constituées en sociétés de capitaux et gérant par ailleurs de nombreux navires industriels, propriétés de sociétés de quirats. Cette stratégie a été celle d'un groupe important dans le port de Lorient qui finançait ses constructions neuves par le biais de la revente des navires acquis.

La société de gérance a en fait un rôle central compte tenu de ces rapports directs avec les autres acteurs du système productif localisé. Pour ce qui concerne l'accès aux financements par exemple, Le Priol note que "l'accueil des organismes financiers était plutôt fonction de la personnalité et des garanties du gérant d'armement que de celles des quirataires malgré la responsabilité solidaire et indéfinie attachée à cet état". Or, l'accès aux ressources financières est fondamental dans ce secteur à forte intensité capitalistique.

Ce processus de concentration débute dans les années 60 et se poursuit jusque dans le milieu des années 80. Cette concentration du secteur a été observable dans tous les ports de pêche dits "industriels". La question est alors de disposer d'indicateurs pertinents de ces modifications de structures. Essentiellement axés sur la quantification d'un effort de pêche, les différentes statistiques relatives à la pêche accordent peu d'importance aux caractéristiques des firmes en concurrence. Or, l'accent sur l'évolution du nombre de navires et de l'effort de pêche ne permet pas de juger des dynamiques internes au secteur. De plus, les statistiques de production disponibles ne font pas de distinction entre la propriété du navire et sa société de gérance. Or, nous avons signalé que nombre de sociétés de gérance étaient par ailleurs propriétaires de navires de pêche. La distinction entre le chiffre d'affaires dégagé par l'ensemble des navires sous la gérance d'une société et le chiffre d'affaires réel à la pêche de cette même société, lorsqu'elle possède des navires est impossible à effectuer, tout au moins jusqu'au milieu des années 80. Néanmoins, des indicateurs de concentration

existent (essentiellement de nature technique), notamment à l'intérieur de monographies de quartier maritime.

Evolution de la concentration technique dans le port de Concarneau:

Année	SA	S. Quirats (a)	Total navires industriels	Total navires hauturiers artisans (c)	Moyenne navires/S.A.
1980	22	33	85	297	2
1982	19	18	73	292	3
1988	4	7	38	38	8 (b)

(a) Un seul navire par sociétés de quirats

(b) Deux SA possèdent à elles seules 23 navires, ces deux SA ont par ailleurs été longtemps gérantes de navires appartenant à des sociétés de quirats.

(c) Il s'agit de navires dont la longueur varie entre 16 et 25 mètres .

Parallèlement à ces stratégies de croissance à l'intérieur de leur activité principale, les firmes se diversifient aussi bien en amont qu'en aval de la filière (*Annexe 3*). Ces stratégies de diversification sont sans doute imputables à une stratégie de minimisation des risques liées à l'exploitation d'une ressource naturelle, mais elles témoignent également d'une volonté de maîtriser l'ensemble des composantes du système productif local (la proximité entre deux ports de pêche amène parfois les firmes à diversifier leurs investissements au sein de la région). Dans le même temps, les perspectives de rentabilité offertes par le secteur de la pêche fraîche hauturière attirent des capitaux provenant de firmes spécialisées dans d'autres segments de production de la pêche (par exemple les Armements thoniers à Concarneau).

La structure du secteur apparaît alors assimilable à un oligopole ouvert "constitué d'un "noyau" comprenant un petit nombre d'opérateurs, ayant un poids hautement majoritaire sur le marché et d'une "périphérie" comprenant un grand nombre d'opérateurs ayant un poids minoritaire sur le marché" pour reprendre la terminologie employée par Benzone (1988).

1.3) Un contexte environnemental favorable à une telle évolution

La croissance de la demande conjuguée à des progrès technologiques observables à tous les stades de la filière (méthodes de conservation et de transformation des produits de la mer notamment) justifient le développement et la concentration d'une flottille hauturière industrielle qui se spécialise alors dans la capture d'espèces de fonds destinées principalement au marché du frais.

Dans le même temps, la volonté des pouvoirs publics de développer ce secteur de la pêche française se justifie dans la mesure où la pêche industrielle "génère une richesse supplémentaire que la pêche artisanale ne pourrait créer" (Meuriot, 1986). Les emplois liés à la pêche industrielle regroupent en effet les opérations de transformation (filetage, surgélation...) donc de valorisation des produits de la mer (entendue dans le sens de création de valeur). La prédominance de firmes de petite taille pose cependant le problème du renouvellement de l'outil de production dans une industrie fortement capitalistique. Cependant, la volonté affichée par les pouvoirs publics de participer à la compétition internationale pour l'exploitation de la ressource halieutique se traduit dans les faits par une aide massive au développement des navires industriels. Les investissements prévus au cours du Vème Plan (1966-1970) sont par de 700 millions de F pour la pêche industrielle (soit

3 Milliards de F83) alors qu'ils sont de 220 millions de F pour la pêche artisanale (soit 950 millions F83), (cf. Meuriot, 1986).

Le progrès technique va alors favoriser la concentration de ce secteur avec notamment l'apparition dans les années 60 des premiers chalutiers Pêche Arrière. Les gains d'efficacité de ces navires en comparaison avec les chalutiers classiques sont indéniables (*Annexe 4*). Or, si le progrès technique améliore les résultats des navires, il rend de fait obsolètes les navires dotés de l'ancienne technologie et compromet alors le renouvellement de l'outil de production. En effet, ce dernier dépend non seulement des perspectives de rentabilité offertes (et de la rentabilité passée) mais également, et surtout dans le cas d'entreprises à surface financière limitée, des possibilités de revente de l'ancien navire.

2) Structures et comportements : un lien rétroactif

Le lieu de concurrence privilégié par les analyses en Economie des pêches est la zone de pêche ou plus précisément la pêcherie, définie par les espèces exploitées et le lieu de pêche. La mise en évidence du phénomène de dissipation de la rente (Gordon, 1954) liée à l'intensification de l'exploitation de la ressource halieutique a conduit à concentrer l'ensemble des études sur la définition de politiques de régulation destinées à adapter les capacités de production au niveau de ressource disponible. Depuis le début des années 80, les instruments de régulation de l'exploitation des espèces de fonds dans les eaux communautaires prennent la forme de TAC sur certaines espèces. Au niveau national, les aides publiques à l'investissement permettent de contrôler l'évolution de l'effort de pêche défini par l'ensemble des moyens mis en oeuvre pour la capture de la ressource. Cette recherche de gestion rationnelle de l'exploitation n'est cependant observable qu'à partir des années 70iv[4], période de bouleversement de l'environnement institutionnel de la pêche. Or, la logique industrielle dans laquelle s'insèrent les entreprises de pêche est postérieure à cette prise de conscience.

2.1) Logique d'approvisionnement et accumulation de capital

L'activité de production des navires industriels permet l'approvisionnement massif et régulier d'un marché local en pleine croissance. Se créent alors des relations de dépendance au sein des ports de pêche qui déterminent fortement les captures des firmes (*Annexe 5*). En effet, un développement plus ou moins important des activités de transformation (filetage notamment) au niveau du port d'attache va générer des comportements plus ou moins diversificateurs en matière de composition des captures.

La croissance des firmes s'accompagne d'investissements matériels importants, investissements en techniques de captures souvent indirectes notamment (électronique, informatique à bord...).

Elle va conduire également à des stratégies innovantes notamment dans l'organisation du travail avec la mise en oeuvre dans certains armements de systèmes de rotation d'équipage.

La croissance de la production qui en résulte alors même que le nombre de navires en concurrence diminue (au niveau national en même temps qu'au niveau international avec la mise en place des ZEE) accentue la pression sur la ressource.

La crise d'abondance de la ressource conjuguée à l'extension des sources d'approvisionnement des entreprises situées en aval de la filière vont contribuer à modifier le comportement des firmes en amont. Dès le début des années 90, la grande majorité des sociétés de quirsats est évincée du secteur. Parallèlement, les grandes firmes se recentrent sur leur activité principale. Si des diversifications existent, elles sont essentiellement horizontales et consistent en prises de participation dans des sociétés ayant investi dans d'autres métiers à la pêche: thon tropical et/ou pélagique par exemple.

La sortie "tardive" des petites firmes alors même que les résultats enregistrés sont négatifs résultent de l'existence de coûts irrécupérables de sortie à la pêche, notamment en situation de crise. Ce constat a été largement mis en évidence notamment par Clark et alii (1985) et incite les entreprises à poursuivre l'exploitation du navire jusqu'à son amortissement total (environ 20 ans pour un navire de pêche industrielle).

2.2) Flexibilité organisationnelle et adaptation aux nouvelles conditions de la concurrence

La chute de l'abondance de la ressource halieutique dans les eaux communautaires est observable à partir des tonnages moyens débarqués par navire à partir du milieu des années 80 (*Annexe 6*). Selon les catégories de navires et particulièrement selon les métiers pratiqués^[5], la chute de l'abondance a provoqué des diminutions spectaculaires des résultats nets du fait de l'importance des coûts incompressibles à la pêche (assurances des navires, entretiens et réparations...) (*Annexe 6*). Dans le même temps, la globalisation des échanges des produits de la mer élargit les possibilités d'approvisionnement des entreprises situées en aval de la filière et de ce fait, l'espace de concurrence des entreprises de pêche industrielles.

Ces modifications des données environnementales ont conduit certaines firmes à réfléchir sur de nouvelles méthodes d'exploitation allant dans le sens d'une rationalisation des procès de production. La technique des débarquements en bases avancées fait partie de ces innovations organisationnelles coûteuses en investissements informationnel et logistique et de ce fait difficilement accessible à des petites firmes. La technique des bases avancées, si elle réduit certains coûts d'exploitation (consommables et déchargement notamment), suppose des investissements spécifiques à bord des navires (conteneurisation notamment) mais surtout une "organisation du travail" spécifique. En effet, les équipages se succèdent à bord du navire qui reste sur la zone de pêche durant une période longue. La notion de marée perd ainsi de sa signification, celle-ci étant bornée par le départ et le retour du navire sur son port d'attache, l'équipage étant inchangé. Le navire, dans cette nouvelle organisation du travail, est un capital assimilable à une chaîne de montage dans une usine avec des équipes successives qui se relayent à son bord. Le retour du navire au port d'attache se justifie pour des raisons d'entretien de la même manière que l'arrêt d'une chaîne d'usine.

Ce nouveau mode de production est également le résultat d'une recherche de flexibilité organisationnelle pour certaines firmes. L'organisation est présentée comme le lieu où s'articulent technique et travail pour affronter une situation de marché. "Rechercher une flexibilité organisationnelle, c'est trouver les formes par où transitent les processus les plus efficaces d'une telle articulation"^{vi[6]}. A l'appui des progrès techniques en matière de communication, la firme peut répondre de manière quasi instantanée à une demande formulée en aval de la filière en débarquant en bases avancées sa production. De cette manière, elle est également en mesure

d'étendre sa clientèle en dehors du système productif local. L'activité de capture est alors complétée par une activité commerciale qui se traduit dans les faits par l'intégration d'une structure commerciale au sein des armements.

La tentative de réduction maximale de l'oisiveté du capital et la recherche d'une flexibilité organisationnelle rejoint les préoccupations actuelles de nombreuses firmes du secteur manufacturier. Il semble que cette logique tende à devenir dominante dans le secteur de la pêche industrielle à l'heure actuelle. Si elle élargit l'espace de relations des firmes, elle impulse aussi des modifications des relations au sein des systèmes productifs localisés.

La prise en compte de l'incertitude des marchés a modifié de façon importante les comportements des firmes au sein des systèmes productifs locaux. Alors que la chute de l'abondance de la ressource touche une majorité des espèces cibles et ne permet pas (ou de façon limitée) de réorienter ses choix de production, la remise en question de la pérennité des débouchés de la production au sein des ports du fait de la mondialisation croissante des marchés va conduire les firmes industrielles à développer des modes de transactions différents. Le passage en criée a toujours été prépondérant dans le secteur de la pêche hauturière malgré la récurrence des transactions. La concentration de l'aval de la filière pêche au sein des ports de pêche autorise alors le développement de relations contractuelles entre des firmes à forte capacité d'approvisionnement et des industries à capacité de traitement de forts volumes de matière première. La croissance de l'incertitude conjuguée à la spécificité des actifs, la spécificité est ici due à la proximité des opérations de productionvii[7], justifient ainsi les relations contractuelles entre les entreprises de pêche industrielles et les industries de transformation, et dans une large mesure, les logiques d'intégration de certains groupes de distribution en amont de la filière.

Ces derniers bénéficient également d'économies de coût de formation et d'apprentissage des équipages aux nouvelles méthodes de production, adaptées aux logiques de filière dans lesquelles ils s'insèrent. Ainsi, après avoir intégré le stade intermédiaire qu'est le secteur de la transformation, ils intègrent le segment amont de la filière alors que la rentabilité moyenne des navires industriels est toujours faible, voire est négative dans certains cas.

Il faut cependant souligner que si les stratégies des firmes sont souvent à l'origine des modifications sectorielles, en réponse à des nouvelles contraintes environnementales, il reste que la consolidation de ces nouvelles structures est le résultat d'une politique constante menée par les pouvoirs publicsviii[8]. L'engagement de l'État dans le secteur de la pêche hauturière est massif et nécessaire notamment pour le renouvellement de la flotte. Reprochant aux entreprises de pêche un manque de politiques de moyen terme, l'État pousse, dès le milieu des années 60, à la concentration du secteur en conditionnant ses aides diverses en matière de construction. Ainsi, sont favorisées pour l'attribution d'aides à la construction des navires de pêche les entreprises dotées d'une surface économique et financière suffisante (Meuriot, 1986).

En guise de conclusion, il nous paraît intéressant de réfléchir sur les avantages et inconvénients de la grande firme dans le cadre de l'exploitation d'une ressource naturelle.

Conclusion : Avantages et inconvénients de la grande taille dans le cadre de l'exploitation d'une ressource naturelle

L'octroi des subventions et autres aides à la construction et à la modernisation des navires est l'instrument privilégié des instances publiques pour contrôler l'évolution de l'effort de pêche. L'efficacité de cet instrument dépend à priori de la capacité des entreprises de pêche à autofinancer leurs investissements. De la même manière, nous avons vu que de cette capacité dépendait le renouvellement de l'outil de production et donc la persistance d'une activité pêche.

Or, si cette capacité découle de la rentabilité passée des investissements, cette dernière permettant alors aux entreprises de dégager une marge brute d'autofinancement suffisante, elle est également fonction de la taille des firmes en compétition. La taille permet aux grandes entreprises de dégager des masses d'autofinancement conséquentes qui leur permettent d'entreprendre certains programmes d'investissement inaccessibles à des petites firmes d'une part, et surtout d'accéder plus facilement à plusieurs sources de financement complémentaires. Ainsi, ces "barrières à la croissance de l'effort de pêche" instaurées de manière exogène n'affecteront pas de la même manière un groupe disposant d'une surface financière importante et une entreprise individuelle, alors même que ces deux types de firmes s'intègrent dans une activité commune (la spécificité de l'activité pêche quand à la nature de la ressource et le cadre institutionnel est une donnée commune à l'ensemble des entreprises quel que soit le marché dans lequel elles s'insèrent).

Acs et alii (1987) ont montré que les grandes firmes ont un "avantage relatif d'innovation, par rapport à des petites firmes, dans des industries à haute intensité capitaliste, concentrée, fortement syndiquées...". Or l'innovation ne relève pas seulement de l'amélioration des techniques de capture mais bien de la création de nouvelles technologies, de nouvelles formes organisationnelles qui contribuent à dynamiser les structures existantes et par là même à assurer l'adaptation de l'industrie aux nouvelles données environnementales. Des comportements routiniers sont alors opposés à des comportements de franc-tireurs qui résultent de choix différents face à une situation donnée, et contribuent à la dynamique du système. Certaines logiques tendent alors à devenir dominantesix[9].

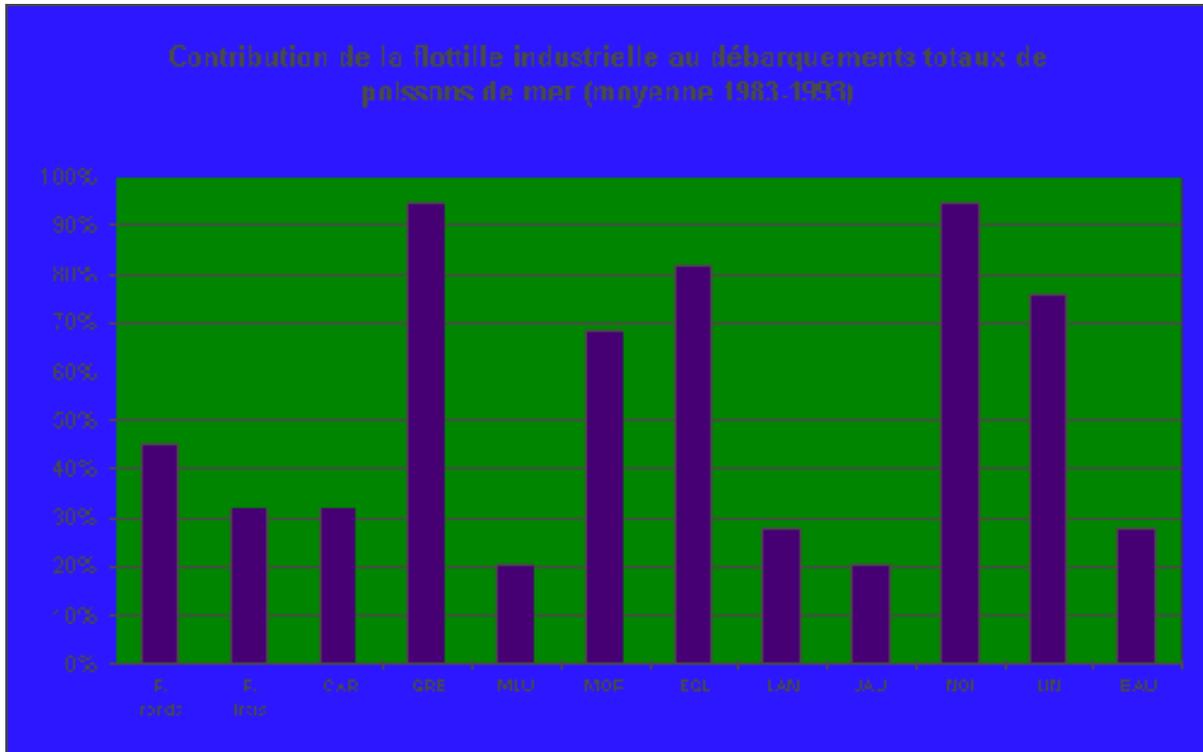
Cette dynamique échappe alors à la maîtrise des pouvoirs publics qui sont alors contraints d'intervenir pour atténuer les effets de ce "processus de création destructrice" (Schumpeter, 1943). En situation de crise, l'engagement des instances publiques apparaît vital pour certaines régions, surtout s'il s'agit de parer au retrait d'un groupe donc à des licenciements massifs. Or, " les stratégies de groupe s'inscrivent aussi dans des espaces localement déterminés, ce qui posent un problème lorsque des décisions de reconversion, voire de retrait sont envisagées... " (Morin, 1988).

Annexe 1: La pêche fraîche industrielle en France

- Caractéristiques générales de navires:

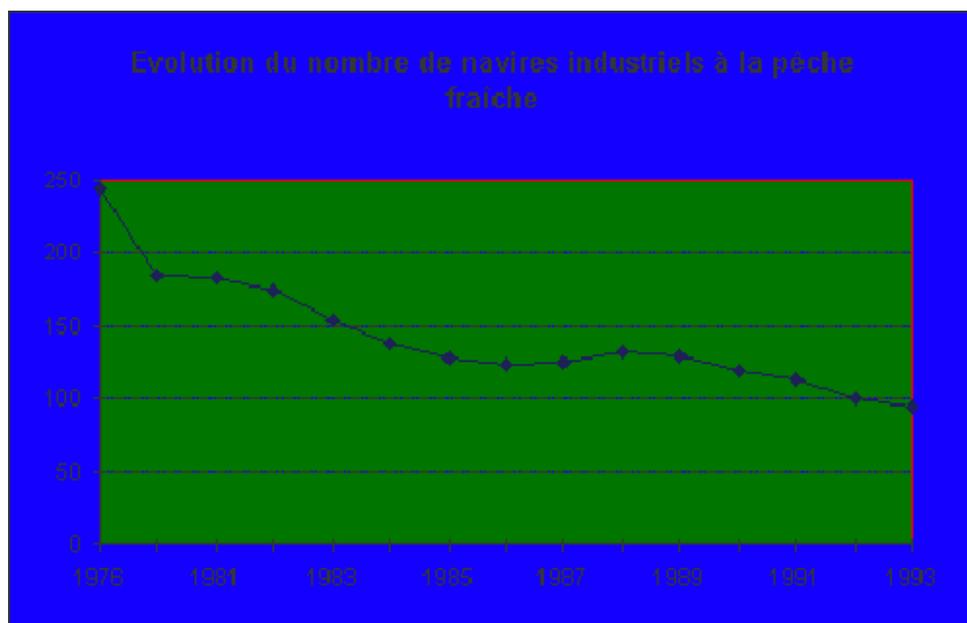
- longueur HT généralement supérieure à 24 mètres
- Chalutiers Pêche Arrière
- Propriété de Sociétés de capitaux ou de copropriétaires

- Existence d'un minimum garanti pour l'équipage soit par conventions collectives soit par conventions d'engagement
- Espèces cibles: benthiques et démersales
- Marché du frais essentiellement: filets (majoritairement) mais aussi entiers ou en tranches

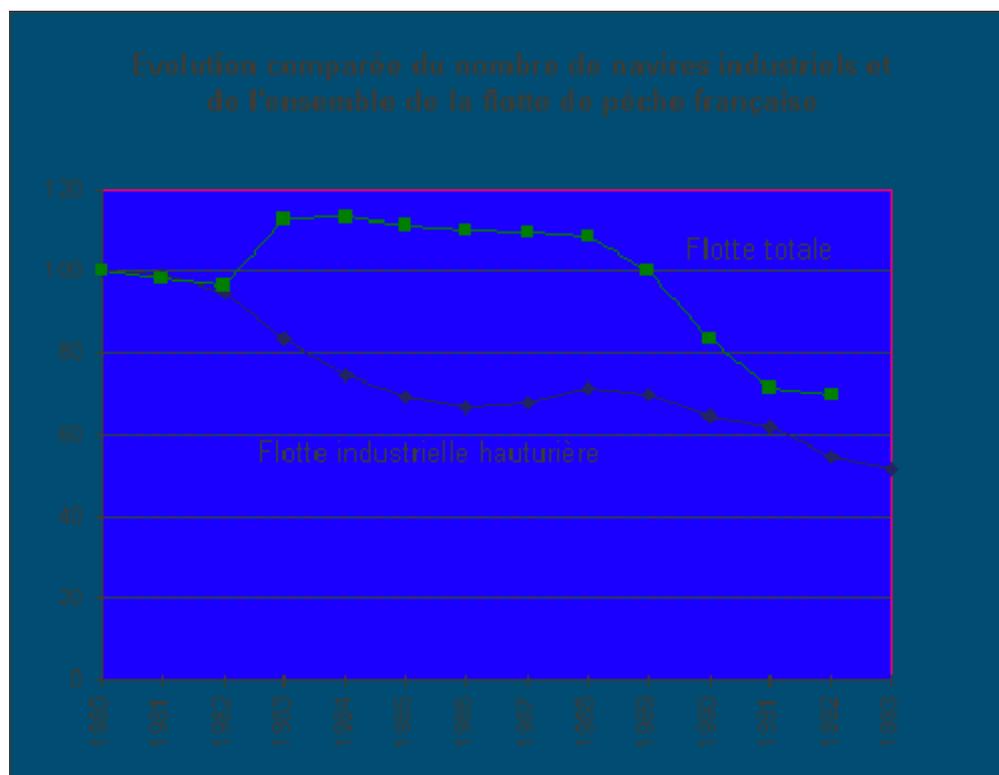


Source : Elaboration personnelle à partir données CRTS et données CCPM

Annexe 2: Evolution de la flottille



Source: Données UAPF



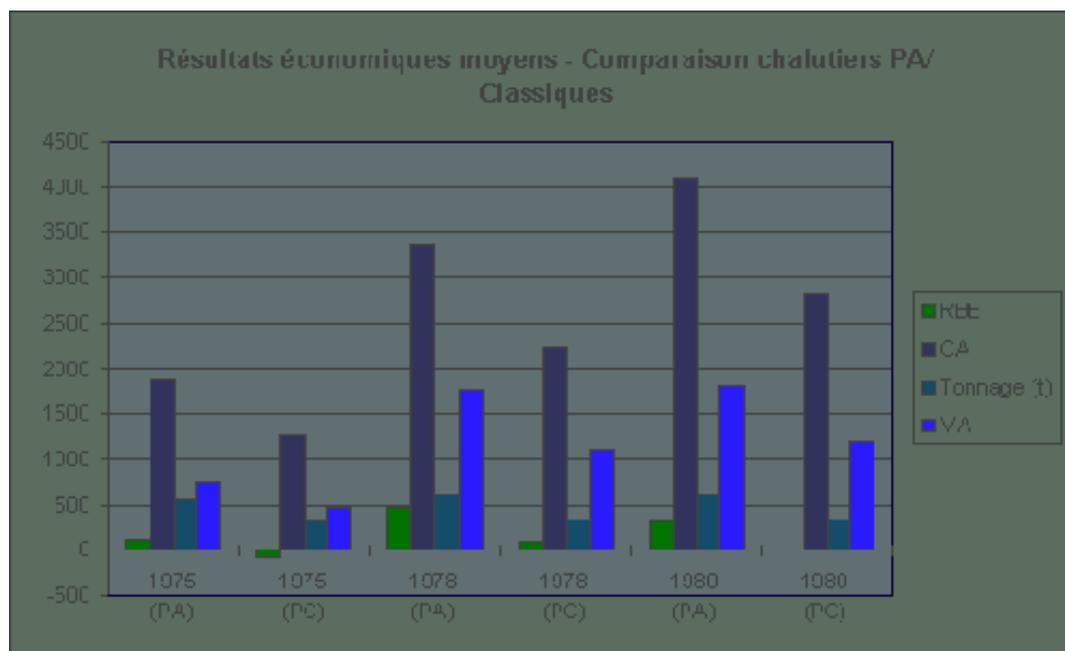
Source: Données UAPF, Eurostat

Annexe 3 : Aperçu du poids des sociétés de gérance et des stratégies de diversification

Société de Gérance	Capital Social	Nombre de navires en gérance (Chalutiers)	dont nombres de navires appartenant à la société	Autres activités	En activité en 1992 (dans la pêche fraîche)	Nombre de navires
S.A CAPA	3071000 F.	1	1 (avec SA LE COZ)	-Gérance de thoniers - Atelier de mécanique	Oui (devenu LE COZ)	2
S.A. CMB	1 512 000 F	7	0	- Gérance de thoniers	Oui	2
S.A. DHELLEMES	1 990 000 F	12	11	- Mareyage	Oui	13
GLATRE		4	0		Non	
S.A. GOALABRE	1 646 000 F	9	6	- Congélation - Viviers	Oui	4
S.A.R.L LANCIEN	20 000 F	2	0		Non	
LENY et CONSORT		1	0		Non	
S.A. NICOT	1 529 500 F	14	12	- Surgélation - Mareyage - Négoce en graines	Oui	12
S.A. PRODHOMMES		1	1		Non	
S.A. VILLIERS	2 200 000 F	1	1		Non	

d'après Monographies des Quartiers Maritimes - CONCARNEAU (1982)

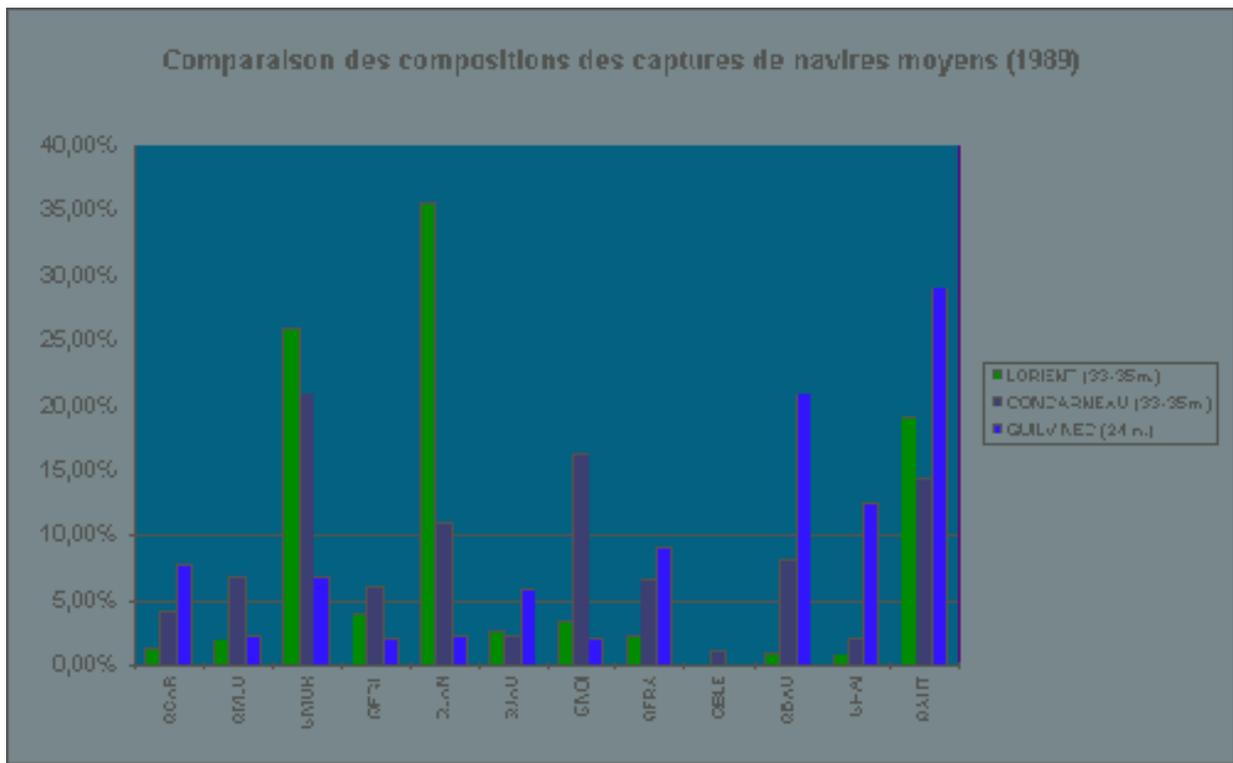
Annexe 4 : Résultats économiques comparés des chalutiers classiques et Pêche Arrière



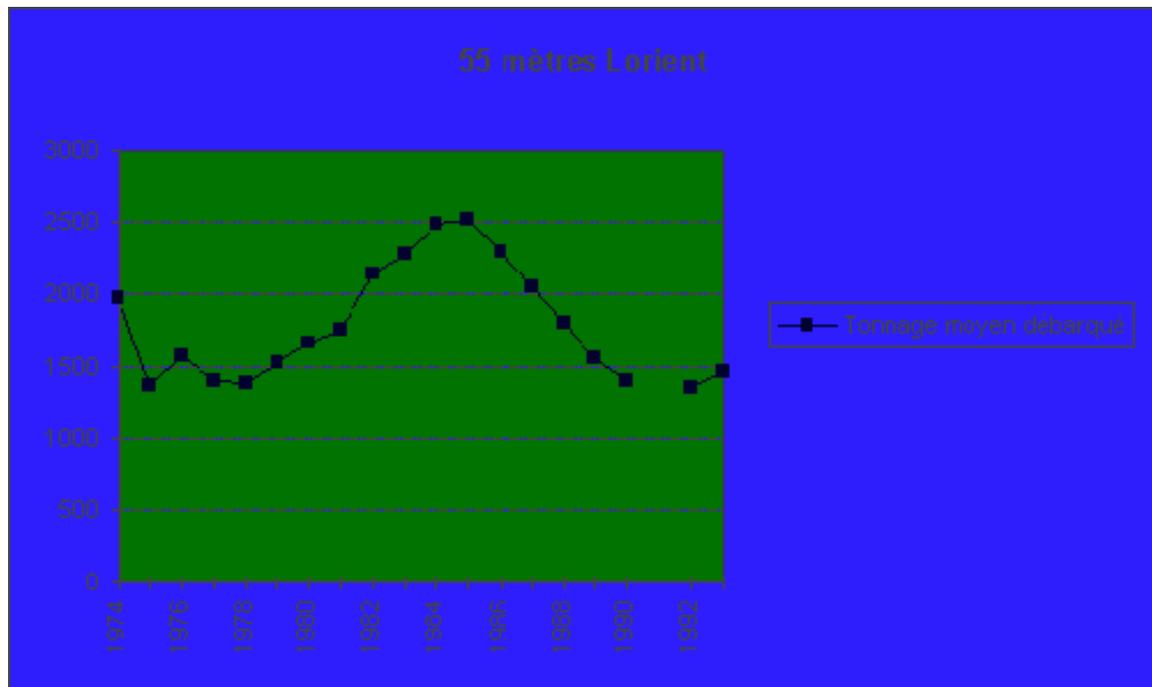
source AREDIPEB

Annexe 5 : Relations de dépendance entre producteurs et mareyeurs dans le port de Lorient

Année	Part du tonnage débarqué à l'extérieur du port dans le total des débarquements par les navires (en tonnes)	Part des achats effectués hors du port (interports et importations) dans le total des achats des mareyeurs (en tonnes)
1985	10%	0,1%
1986	6%	0,1%
1987	9%	9%

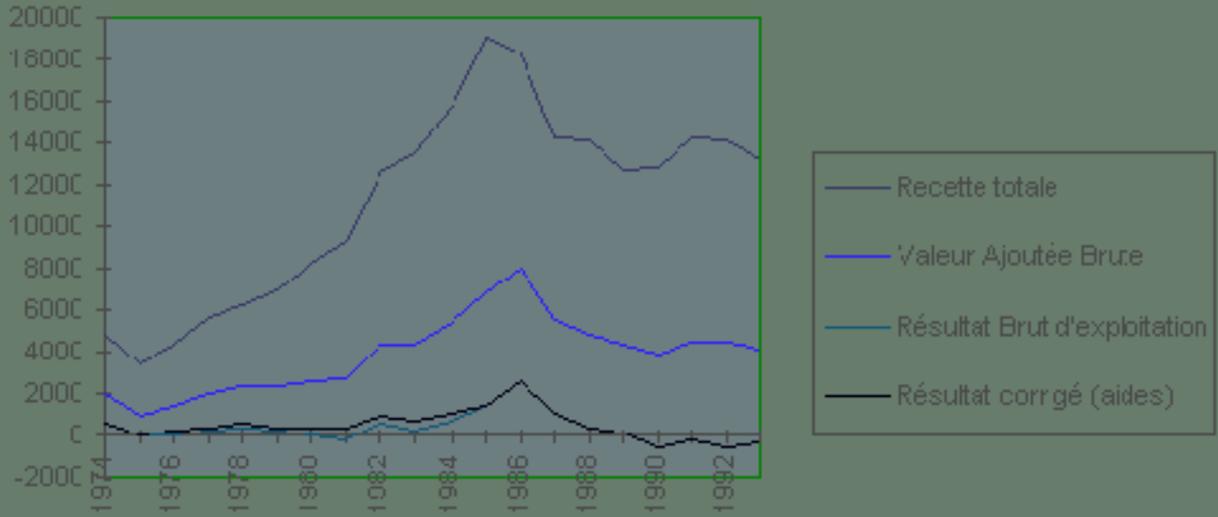


Source: Données CRTS



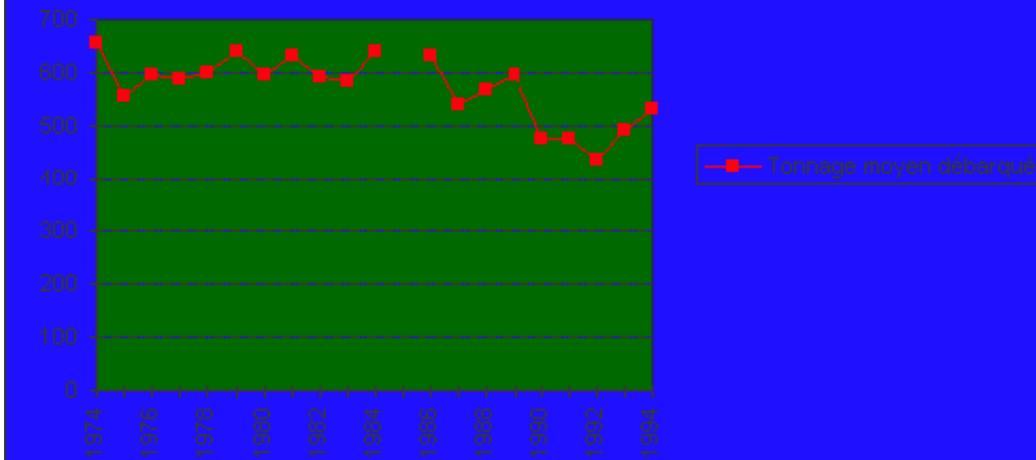
source AREDIPEB, CRTS

Evolution des résultats d'exploitation (mF) - 55 m Lorient

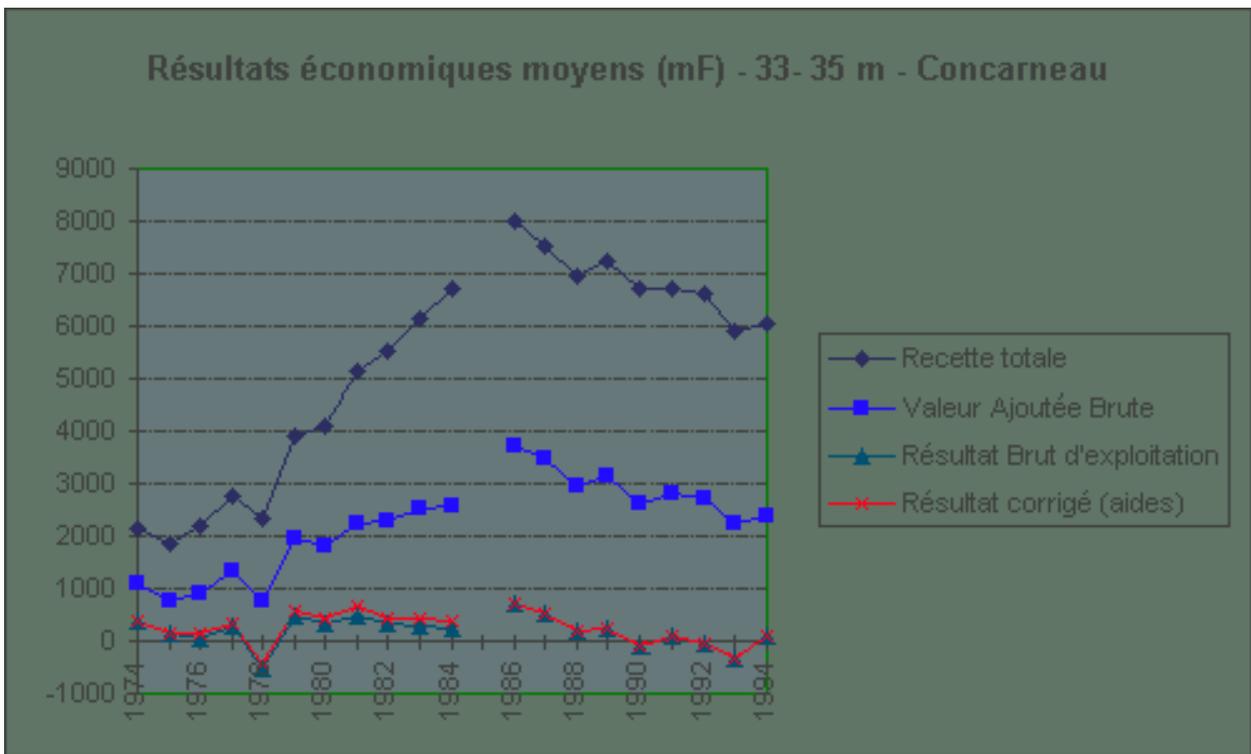


source AREDIPEB, CRTS

33-35 mètres Concarneau



source AREDIPEB, CRTS

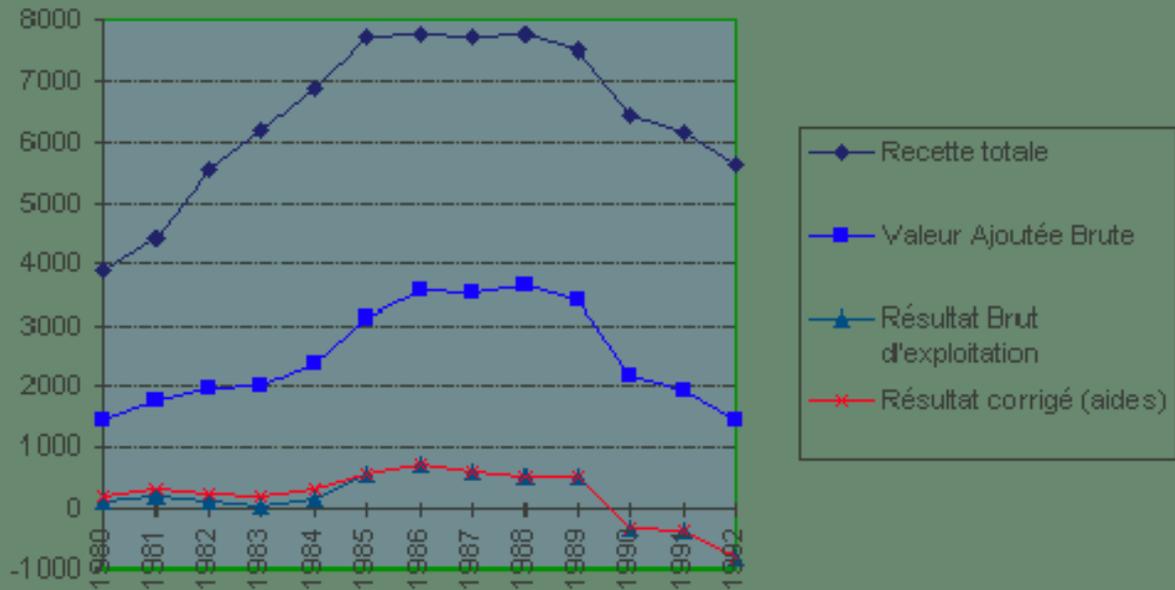


source AREDIPEB, CRTS



source AREDIPEB, CRTS

Résultats économiques moyens (mF) - 33 m. Lorient -



source AREDIPEB, CRTS

Bibliographie :

- ACS Z.J., AUDRETSCH B.B., 1987, "Innovation, Market structure and Firm size", The review of Economics and Statistics, vol LXIX, November, n°4.
- ANGELIER J.P., (1991), "Economie Industrielle: Eléments de méthode", PUG, 136 p.
- ARENA R., (1990), "La dynamique industrielle: tradition et renouveau", Revue d'Economie Industrielle, n°53, 3ème trimestre.
- BENZONI L., QUELIN B., (1988), "La concurrence oligopolistique: dynamique et instabilité", in ARENA R. et alii, (1988), "Traité d'Economie Industrielle", Economica.
- BERTIGNAC M., (1992), "Les rendements par espèces de la pêche chalutière hauturière Française de l'Atlantique Nord-Est entre 1972 et 1989", IFREMER.
- BLANQUET P., (), "La pêche industrielle et semi industrielle Lorientaise en 1985, Structures - Captures - exploitation", Mémoire DEA "Economie Industrielle et Echanges Mondiaux" , Université de Rennes I.
- BOUDE J.P. et alli, (1993), "Résultats économiques et production des flottilles de pêche industrielle", Communication pour la Vème conférence de l'EAFE, Bruxelles, Mars.
- BRESSON D., (), "Les flottilles de pêche Lorientaises: évolution et analyse économique, 1973-1985", Mémoire DEA "Economie Industrielle et Echanges Mondiaux" , Université de Rennes I.

- CLARK C. Et alii, (1985), "Fisheries, dynamics and Uncertainty", in Anthony SCOTT (eds.), "Progress in Natural Resource Economics", Oxford University Press.
- COCQUART D., SOUFFLET J.F., (1989), "Dynamique de la concurrence et évolution de la filière viande bovine", Economie Rurale, n°194, Nov-Déc.
- CORIAT B., WEINSTEIN O., (1995), "Les nouvelles théories de l'Entreprise", Le Livre de Poche.
- CREMER J., (1995), "Intégration Verticale: vers un guide pour le praticien", Revue d'Economie Industrielle, Hors Série.
- DAURES F. et alii, (1995), "Economic results of the french industrial fleet: elements of explanation", Communication pour la VII Conférence de l'EAFE, Porsmouth.
- DEBEAUVAIS R., VAUCLARE C., (1984), "Contribution à l'analyse d'un système professionnel: la pêche à Boulogne sur Mer", CEASM.
- DOSI G. et alii (eds.), (1988), "Technical change and Economic Theory", London Frances Pinter.
- DUTAILLY J.C., (1983), "La dynamique du système productif", Economica.
- FOUCAULT F., (1994), "Développement économique des pêcheries françaises: les tendances majeures de l'offre et de la demande", Communication à la VIIème conférence de l'IIFET, Taiwan.
- GAFFARD J.L., (1995), "De la substitution à la complémentarité: Propositions pour un réexamen de la théorie de la firme et des marchés", Revue d'Economie Industrielle, Hors série.
- GALLIANO D., ALCOUFFE A., (1992), "Modes d'organisation et efficacité: le cas des groupes agro alimentaires en France", Communication au Colloque "Entreprises et industries européennes face à la mondialisation", Juin, Saint-Malo.
- GORDON H.S., (1954), "The Economic Theory of a Common Property Resource: The Fishery", Journal of Political Economic, 62, april.
- GUILHON B., (1992), "Technologie, organisation et performances: le cas de la firme réseau", Revue d'Economie Politique, 102.
- GUILLOTREAU P. (1989), "La valorisation des produits de la mer: le cas Lorientais", Mémoire DEA "Economie Industrielle et Echanges Mondiaux" , Université de Rennes I.
- LE FLOC'H P. et alii (1995), "Role of innovations in South-Brittany trawl sector", Communication pour la VII Conférence de l'EAFE, Porsmouth.

- LE PRIOL J. (1974) - "La pêche industrielle aux ports de Lorient et de Concarneau - La société de copropriétaires des navires - La restructuration de l'armement et ses conséquences"- Mémoire Expertise Comptable - Lanester -
- LEVRATTO N., (1988), "Les contraintes financières dans les stratégies des firmes", in ARENA R. et alii, (1988), "Traité d'Economie Industrielle", Economica.
- MARONNAT B., (1994), "Dynamique Industrielle et modèles de cohérence structurelle de la firme française", Communication au Colloque "Performances technologiques et performances économiques", Le Mans.
- MENARD C., (1995), "La nature de l'innovation organisationnelle: éléments de réflexion", Revue d'Economie Industrielle, Hors Série.
- MEURIOT E., (1986), "La flotte de pêche Française de 1945 à 1983: politiques et réalités", IFREMER.
- MORVAN Y., (1991), "Fondements d'Economie Industrielle", Economica.
- TEECE D.J. et alii, (1990), "Firm capabilities, resources and the concept of strategy", CCC Working Paper n°90-8 (mimeo), Consortium of competitiveness and Cooperation, University of California.
- SCHUMPETER J., (1942), "Capitalism, socialism and democracy", Harper&Row, New-York.
- WHITMARSH D., (1989), "Technological change and marine fisheries development", CEMARE, Res. Pap. N° 30.
- YON B., (1983), "Structures de filières et stratégies des firmes", Economie et Sociétés, tome XVII, n°5, Mai.

i[1]Plus précisément vers l'ajustement des capacités de production à la ressource disponible qui nécessite à l'heure actuelle une réduction des capacités mises en oeuvre, selon les objectifs des POP (Programme d'Orientation Pluri-Annuel).

ii[2]Cette définition est empruntée à De Bandt (1988) qui caractérise de cette manière le méso-système productif.

iii[3]Pour une présentation complète des aspects juridiques et fiscaux des sociétés de copropriétaires, voir LE PRIOL J. (1974)

iv[4]Cette période correspond également à la "redécouverte" de la pêche artisanale (Meuriot, 1986).

iv[5]définis dans ce cas précis à partir des espèces cibles dans la mesure où l'engin est commun à l'ensemble des navires

iv[6]Communication interne (Du Tertre C., 1991).

iv[7] Dans les cinq catégories d'actifs spécifiques distingués par Williamson O., les actifs localisés spécifiques occupent une place importante. Il s'agit ici d'actifs ne pouvant être redéployés sans un coût élevé.

iv[8]Voir par exemple l'engagement récent de l'Etat dans la reprise d'un important groupe Lorientais à la pêche.

iv[9]Une logique est dominante lorsqu'elle gouverne le fonctionnement de l'ensemble considéré et conduit la grande majorité des agents sinon à l'adopter, du moins à en tenir compte dans leurs choix.